

Annexe F

Rapport final

Conformément à l'article 7.0 de l'entente, les bénéficiaires doivent produire le Rapport final conformément aux exigences énumérées ci-dessous (voir le document ci-joint). Le ministère versera les 10 % du montant du projet retenus s'il est convaincu que les bénéficiaires ont achevé le projet avec succès et qu'ils se sont entièrement conformés à toutes les conditions de l'entente.

Au plus tard quatre-vingt-dix (90) jours après le dépôt de la demande finale, le Rapport final de projet doit être remis au ministère. Le Rapport doit comprendre, sans toutefois s'y limiter :

- a) un résumé du projet avec les résultats détaillés achevé à la date du Rapport final de projet, y compris les mesures de rendement obligatoires;
- b) un exposé détaillé de tout écart par rapport au projet (annexe A), au budget (annexe B) et (ou) à l'échéancier du projet;
- c) un rapport financier final présentant les coûts admissibles engagés et payés;
- d) tout autre renseignement concernant le projet qui démontre sa réussite et ses répercussions sur les obstacles au développement économique.

Le format du Rapport final se trouve ci-joint.

Fichier : 070-PAN [Click **here** and type File Number]

Date d'approbation : [Click **here** and insert date approved]

Titre du projet : [Click **here and type Project title**]

Demandeur principal : [Click **here** for Lead Applicant's Organization]

Ressources : [List contact name & title]
[List co-applicant's organization name]
[List co-applicant's address]

Téléphone : [List lead applicant's phone number]

Codemandeurs : [List co-applicant's organization names] -

Total des coûts du projet : \$[Type Total Cost Amount]
Financement approuvé : \$[Type Total Amount approved]

Date de début : [Click **here** and insert start date]
Date de fin : [Click **here** and insert end date]

Partie 1. Résumé du projet et résultats

Résultats détaillés et mesures de rendement

Le tableau ci-dessous doit être rempli avec les résultats de votre projet. Toutes les mesures ne seront pas applicables à votre projet (laissez les espaces vides le cas échéant). Inclure à la fois les résultats directs et indirects en utilisant à la fois des mesures qualitatives (p. ex., les compétences et connaissances acquises, les améliorations apportées, les gains en efficacité, etc.) et quantitatives (p. ex., le nombre d'emplois, le montant investi, le nombre de groupes communautaires, les documents diffusés).

Résultat ou retombée anticipée	Quelle est la contribution de votre projet (à court et à long terme)?
Contribution à la <u>revitalisation de la collectivité</u> ou du centre-ville	
Contribution à l'amélioration de l' <u>accès aux services de santé communautaires</u>	
Contribution à l' <u>acquisition et au perfectionnement de compétences</u>	
Montant du <u>nouvel investissement</u> dans la collectivité ou le climat des affaires de l'Ontario	
Nombre d' <u>emplois créés</u> , conservés ou valorisés	
Nombre de <u>nouvelles alliances</u> ou partenariats	
Nombre de <u>groupes communautaires</u> participant à votre projet ou en bénéficiant	
Nombre de <u>produits, services ou technologies d'innovation</u> pour les régions rurales de l'Ontario	
Quantité d' <u>outils, de renseignements ou de ressources</u> pour le développement économique des collectivités rurales	
Nombre d'obstacles au développement économique surmontés	
Autres mesures	

Partie 2. Modifications (écarts) par rapport au plan initial

Projet (veuillez décrire tout changement dans le concept du projet et dans ses objectifs et indiquer pourquoi il était nécessaire).

Budget (veuillez décrire tout changement dans le budget du projet, et les motifs le justifiant).

Calendrier (veuillez décrire tout changement important dans le calendrier du projet et indiquer pourquoi il était nécessaire)

Partie 3. Rapport financier final

Produisez un rapport financier indiquant toutes les sources et utilisations de fonds du projet. Ce rapport financier doit être accompagné de l'Attestation des états financiers telle qu'elle figure à l'annexe E, signée par tous les bénéficiaires. Les sources et les utilisations de fonds doivent être comparées aux prévisions.

Partie 4. Autres renseignements

Veuillez ajouter tout autre renseignement concernant le projet qui démontre sa réussite et ses répercussions sur les autres parties intéressées, les collectivités rurales et la province de l'Ontario.

Partie 5. Confidentialité et signature

Confidentialité

Les renseignements présentés dans ce rapport à la province de l'Ontario seront assujettis à la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. **Tous les renseignements fournis à titre confidentiel doivent porter la mention « CONFIDENTIEL »**. Les demandes de renseignements sur la confidentialité doivent être adressées à la Direction du développement des collectivités rurales.

Nom (en lettres moulées) :

Signature :

Date :